

Mairie d'Ussel Département de la Corrèze

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

Date de la convocation : 4 décembre 2024 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 24 Nombre de pouvoirs : 5

Le onze décembre deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE; Mme Maryse BADIA; M. Gilles BARBE; Mme Nicole BERTHON; Mme Chrystèle BOYER; M. Michel BUCHE; M. Tony CALLA; M. Tony CORNELISSEN; M. Pierrick CRONNIER; Mme Sandra DELIBIT; M. Sébastien DEVALLIERE; M. Yoann FIANCETTE; M. Jean-Pierre GUITARD; Mme Mady JUNISSON; Mme Marilou PADILLA-RATELADE; Mme Martine PANNETIER; Mme Céline PARRAIN; M. Philippe PELAT; M. Michel PESTEIL; M. Bruno RAYNAUD; M. Jean-Marc SAUVIAT; M. Adrien SEIXAS; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 5 membres du Conseil Municipal :

M. Patrick COURTEIX à M. Pierrick CRONNIER; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Marilou PADILLA-RATELADE; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE; Mme Françoise TALVARD à Mme Elisabeth VENTADOUR et Mme Patricia TILLET à M. Yoann FIANCETTE.

Secrétaire de séance : Mme Sandra DELIBIT

Numéro:

DL20241211-004

Matière:

7.1.2 - Finances locales - décisions budgétaires - délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet:

BUDGET ANNEXE DE L'EAU - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 26 novembre 2024 ;

Vu la Délibération n° DL20240410-017 approuvant le budget primitif du budget annexe du service des eaux « 2024 » de la Commune d'Ussel ;

Vu la Délibération n° DL20240710-003 approuvant la décision modificative n° 1 du budget annexe du service des eaux « 2024 » de la Commune d'Ussel ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget annexe des eaux, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Dépenses				Recettes					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant				
012	Charges de personnel	30 346,14	013	Atténuation de charges	30 346,14				
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	70	Vente de produits fabriqués	300 000,00				
	TOTAL	330 346,14		TOTAL	330 346,14				

SECTION D'INVESTISSEMENT									
	Dépenses		Recettes						
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant				
041	Opérations patrimoniales	169 779,20	041	Opérations patrimoniales	169 779,20				
	TOTAL	169 779,20		TOTAL	169 779,20				

Fait en Mairie d'Ussel, le 11 décembre 2024

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

\$andra DELIBIT

Accusé de réception en préfecture 019-211927504-20241211-DL20241211-004-DE Date de télétransmission : 16/12/2024 Date de réception préfecture : 16/12/2024 Date de mise en ligne : 16/12/2024